

ESSENTIEL - 2023



2023

L'essentiel du Parc

CONDENSÉ DU RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2023

Une autre vie s'invente ici



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

L'année 2023 a marqué un nouveau tournant pour le Parc naturel régional: une nouvelle gouvernance et un nouveau programme d'actions.



RONAN LE DÉLÉZIR
Président à Parc naturel régional

12 membres, parmi lesquels 4 vice-présidents ont été élus.

Nouvelle gouvernance, nouveau programme d'actions !

2023 est l'année de l'élaboration du 4^{ème} programme d'actions triennal, qui démarrera le 1er janvier 2024 et se clôturera 31 décembre 2026.

Cinquante actions qui répondent aux grandes orientations et objectifs que le Parc s'est fixé. Il s'inscrit également dans la perspective des **10 ans du Parc en 2024** et du lancement de **la révision de la Charte**.

Document fondateur élaboré en 2014 et approuvé par toutes ses collectivités membres, la Charte actuelle fixe les grandes ambitions et les axes de travail jusqu'en 2029. À cette date la Charte révisée dessinera un nouveau projet de territoire pour 15 ans, soit jusqu'en 2044.

La définition des moyens dédiés pour engager ce lourd travail de révision s'est amorcée en 2023, avec notamment la désignation d'un chef de projet, issu de l'équipe actuelle, aux côtés de la directrice pour animer la démarche. Le processus de révision et d'élaboration de la nouvelle Charte devant respecter de nombreuses étapes et s'appuyer sur une large concertation, il est nécessaire d'engager le travail dès 2024. «Je suis très attaché à ce que ce nouveau projet de territoire soit construit avec tous les membres du Parc, les partenaires, les acteurs locaux et la société civile car il faut unir nos forces pour agir face aux enjeux climatiques et accompagner les transitions».

En 2023, le Parc a poursuivi la mise en œuvre d'actions concrètes répondant aux enjeux des transitions écologiques, climatiques et sociétales : préservation et inventaires de la biodiversité, observation des paysages, valorisation des patrimoines culturels, sensibilisation aux usages des sentiers côtiers, accompagnement de l'agroécologie, actions éducatives, communication et information de tous les publics...

Cet Essentiel reflète la volonté du Parc d'agir en partenariat avec les acteurs locaux et de jouer son rôle d'effet levier financier pour ses membres.

Bonne lecture.

2023, ur gouarnamant nevez hag ur programm a obererezhioù nevez evit ar Park Naturel Rannvroel

Merket e oa bet 2023 gant cheñchamantoù. Renerez nevez ar Park, Muriel Hascoët, a gemeras he c'harg d'ar 1^{añ} a viz Meurzh 2023, war-lerc'h Monique Cassé, aet war he leve. Goude bezañ bet dilennet da bennrenerzh Komite broadel sportoù olimpek Bro-C'hall, David L'appartient en deus roet e zilez eus pennrenerzh ar Park. Dilennet on bet a-unvouezh evit kemer e blas d'an 11 a viz Kerzu 2023 ha savet e oa bet ur burev melestradurel ennañ 12 ezel, ha 4 besprezidant a oa bet dilennet en o zouez.

Gouarnerezh nevez, programm obererezhioù nevez !

2023 a zo bloavezh diorren ar 4^{vet} programm ober tribloaziek, kregiñ a raio ar 1^{añ} a viz Genver 2024 hag echuiñ à raio an 31 a viz Kerzu 2026.

Savet eo en-dro d'un hanter-kant ober bennak a respont d'an heñchadurioù ha d'ar palioù pennañ lakaet e plas gant ar Park a-benn gwareziñ ha talvoudekaat gladoù naturel ha sevenadurel an tiriad. **Evit 10 bloaz ar Park e 2024 ha pennkentañ adweladenn ar garta eo ivez.**

Un teul diazez savet e 2014 hag asantet gant an holl gumuniezhioù ezel, ar Garta a-vremañ a dermen ar palioù hag an tachennoù labour pennañ betek 2029. Ar garta nevez a heñcho raktresoù an tiriad evit 15 bloaz, da lâret eo betek 2044.

Ar peadra a zo bet termenet a-benn kregiñ gant al labour adweladenn bras-mañ e 2023, gant dre vras anvadur ur penn raktres, hag a teu eus ar skipailh a-vremañ, ha gant ar renerez a-benn kas war-raok ar raktres. Ar prozessus adweladenn a-benn skrivañ ar garta nevez en deus da zoujañ da galz a pennadoù ha leun a c'hendivizoù, ret eo neuze kregiñ gant al labour adalek 2024. Pouezus eo evidon e vefe ar raktres tiriad-mañ savet gant holl izili ar Park, ar c'hevredidi, ar gevelerien lec'hel hag ar gevredigezh sivil a-benn ober war-dro an dalc'hoù hin hag ambrougiñ ar cheñchamantoù.

E 2023 e kendalc'has ar Park da lakaet e pleustr oberoù resis a-benn respont d'an dalc'hoù ekologel, hinel ha kevredigezhel : gwareziñ ha renabliñ ar vevliesseurted, evezhiañ an dremmwelioù, talvoudekaat ar glad sevenadurel, kizidikaat implijoù ar gwenodennoù-aod, ambrougiñ an agro-ekologiezh, ar c'helenn, kemennadennoù ha titouroù evit an holl arvesterien...

Un diverradenn eus an oberoù-se eo an Essential-mañ hag a ziskouez ar 5 gefridi lakaet e pleustr e-barzh 58 park naturel rannvroel Frañs : gwareziñ, diorren, diorren, degemer hag arnodiañ. Diskouez a ra dreist-holl c'hoant ar Park da ober a-gevret gant ar gevelerien lec'hel ha da c'hoari e roll a levezon arc'hantaouiñ evit e izili.

Lennadenn vat deoc'h.



SOMMAIRE

LES 8 ORIENTATIONS DE LA CHARTE

Le Parc, c'est quoi ?P.4

Du nouveau au ParcP.5

■ ORIENTATION 1P.6

Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité du Golfe du Morbihan

■ ORIENTATION 2P.8

Préserver l'eau, patrimoine universel

■ ORIENTATION 3P.10

Valoriser la qualité des paysages du Golfe du Morbihan

■ ORIENTATION 4P.12

Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel du territoire

■ ORIENTATION 5P.14

Assurer un développement et un aménagement durables du Golfe du Morbihan

■ ORIENTATION 6P.16

Assurer une gestion économe de l'espace

■ ORIENTATION 7P.18

Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres

■ ORIENTATION 8P.20

Développer l'école du Parc ouverte sur le monde

FonctionnementP.23

Essentiel du Parc 2023

Directeur de la publication : Ronan le Délézir

Rédaction : équipe du Parc

Illustrations : PNRGM et David Ledan

Mise en page : PNRGM

Tirage : 200 exemplaires sur papier PEFC - IOV
Communication



#20





Coordination de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Débutée en 2014 à Séné puis étendue à l'ensemble du territoire du Parc, la lutte contre le Baccharis Halimifolia s'est poursuivie durant l'année 2023, en collaboration avec le Collectif anti-baccharis. Plusieurs dizaines de chantiers participatifs d'arrachage ont été organisés sur le territoire du Parc. Un web-SIG a été mis en ligne début 2023 afin de permettre à tous les acteurs locaux de faire remonter les données sur le Baccharis et sur d'autres espèces exotiques envahissantes, dont les espèces aquatiques (Myriophille, Jussie, Crassule de Helm) ou encore le Datura qui présente un enjeu pour la santé humaine.



En août 2023, un nouvel arrêté préfectoral valable pour une durée de 5 ans interdit la détention de Baccharis, y compris dans les jardins et espaces verts et confère donc à tout propriétaire de terrain contenant du Baccharis l'obligation d'intervenir.

Le Parc a obtenu un financement avec l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du 3^{ème} Programme Régional Santé Environnement afin d'amplifier la mobilisation du territoire pour lutter contre les espèces impactant la santé humaine. Des échanges ont ainsi eu lieu avec le projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude et la FREDON Bretagne sur des retours d'expériences d'information, surveillance et lutte, notamment concernant la Datura. Des outils de sensibilisation et un séminaire en 2024 viendront compléter cette action.

Coordination des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)



La dynamique de mobilisation dans les 25 communes en cours d'ABC s'est poursuivie en 2023 avec l'organisation de nombreuses actions de sensibilisation tout au long de l'année. Une exposition extérieure composée de deux séries de 15 photos sur la biodiversité a été spécialement créée par le Parc et mise à disposition des communes. Les groupes de travail communaux ont continué à se réunir afin d'identifier les principaux enjeux liés à la biodiversité et initier l'élaboration des diagnostics et plans d'actions propres à chaque commune.

L'assemblée des référents ABC s'est réunie en janvier 2023, réunissant les référents des 38* communes accompagnées par le Parc ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels (OFB, Agence bretonne de la biodiversité,...), autour d'ateliers, de stands et d'une table ronde. La journée a été fructueuse, riche en échanges et en retours d'expériences.

Grâce à son expérience dans la réalisation d'ABC, le Parc fait partie du comité d'orientation du projet AplaBC, porté par l'Office Français de la Biodiversité, dont l'objectif est d'évaluer les démarches qui se sont déroulées depuis 2010 en Bretagne.

*3 communes hors parc ont été accompagnées, en plus des 35 communes membres



Développement de l'Observatoire participatif de la biodiversité et du patrimoine naturel

Cette plateforme est un outil de sciences participatives permettant d'acquérir de la connaissance sur la faune, la flore et les milieux contributeurs des continuités écologiques.

Accessible à partir du site internet <https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>, il est désormais disponible, depuis septembre 2023, en version application mobile Android sous le nom "PNR Golfe du Morbihan".

Depuis la création de l'observatoire, plus de **17 000 observations d'espèces animales ou végétales ont été recensées par environ 1 200 participants.**



<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>



Accompagner les évaluations d'incidences

Cette mission constitue une part importante de l'animation Natura 2000, en raison de la multiplicité des projets et des manifestations se déroulant sur les espaces littoraux et marins du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf, classés en site Natura 2000.

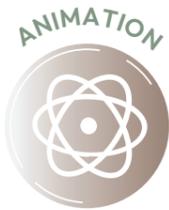
Elle a pour objet d'apporter des éléments de connaissance technique et scientifique aux porteurs de projets.

En 2023 a eu lieu la 12^{ème} édition de la Semaine du Golfe. Pour la première fois, les communes devaient également faire une évaluation des incidences des événements ayant lieu à terre. Les recommandations ont généralement été bien suivies par les communes qui ont l'habitude d'échanger avec l'équipe technique du Parc. Par exemple, aucun feu d'artifice n'a eu lieu durant l'événement qui a lieu chaque année en pleine période de nidification des oiseaux.

Le Parc a également accompagné l'association Semaine du Golfe, en lien étroit avec les services de l'Etat, permettant de définir des zones interdites à l'ancrage forain pour les spectateurs afin de préserver les herbiers de zostères et les fonds à gorgones. Des éléments sur les enjeux liés à la biodiversité ont aussi été intégrés dans les outils de communication de la Semaine du Golfe.

En 2023, 54 projets dans le Golfe du Morbihan et 24 en Rivière de Pénerf ont bénéficié de l'accompagnement du Parc (manifestations sportives et culturelles, permis d'aménager, autorisation d'occupation temporaire...).





Participation à la gouvernance locale de l'eau

Le Parc a participé principalement aux réunions de **Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) Golfe du Morbihan Ria-d'Étel (GMRE)**. Des participations techniques lors d'ateliers spécifiques ont eu lieu pendant l'année sur la gestion quantitative pour le SAGE Golfe du Morbihan-Ria d'Étel et sur la révision du SAGE Vilaine. Des temps d'interconnaissance entre les équipes techniques du Parc et du SAGE Golfe du Morbihan-Ria d'Étel ont été mis en place sur des sujets particuliers comme le tourisme et le suivi des algues vertes et habitats marins. Les échanges sur ce dernier sujet ont permis d'intégrer les habitats marins comme un enjeu dans les suivis algues vertes pilotés par le CEVA.

Le Parc participe également aux réunions animées par le SAGE sur des sujets techniques liés au PLU afin de mieux intégrer les dispositions du SAGE GMRE dans les règlements de PLU.

Un travail collaboratif est toujours en place concernant le suivi de la station hydrologique sur le Liziec une réunion avec GMVA et La DREAL a eu lieu le 7 novembre pour définir le portage du suivi de cette station. Il a été conclu que le Parc conserve la gestion en 2024 et formera le chargé de mission hydrologie du SAGE GMRE.

A l'échelle du contrat de bassin versant porté par GMVA et AQTA, en tant que membre du COPIL, le Parc participe à différentes instances politiques et techniques et est devenu maître d'ouvrage des actions liées au MAEC (Mesures agroenvironnementales et climatiques).



Restaurer les mares

Les têtes de bassins versants (limites entre deux bassins versants) sont des secteurs à enjeux pour la bonne circulation de la faune inféodée aux zones humides. Dans l'objectif de mettre en place des réseaux de mares fonctionnels, 700 mares ont dans un premier temps, été caractérisées sur le territoire du Parc en 2022. L'année suivante, en 2023, 3 secteurs prioritaires ont été prospectés afin de **contacter les propriétaires de mares à restaurer ou de sites propices à leur création**.

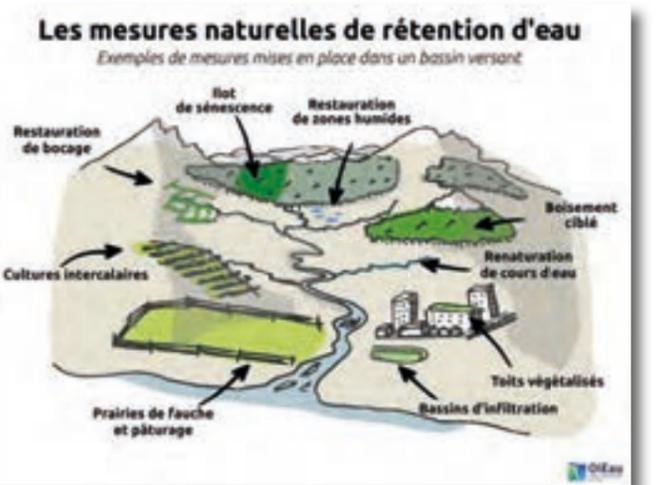
Cette phase d'animation a permis de rencontrer 25 propriétaires avant de stabiliser la phase opérationnelle de travaux sur le secteur de Lauzach.

Deux propriétaires volontaires se sont engagés, avec le Parc, à créer une mare et en restaurer 4. Ces travaux auront lieu fin 2024.



Zoom sur ... le bassin versant

Un bassin versant c'est l'ensemble de la surface qui reçoit les eaux qui circulent vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine. Il se délimite par des lignes de partage des eaux qui sont des frontières naturelles et correspondent aux lignes de crête. La pluie qui tombe d'un côté ou de l'autre de cette ligne de partage alimentera deux bassins versants situés côte à côte. Le bassin versant d'un fleuve est composé par les sous-bassins versants de ses affluents. La restauration des mares se situe sur le bassin versant de la rivière de Pénerf : une goutte d'eau qui tombe à Berric suivra la pente le plus rapidement possible vers la rivière jusqu'à l'estuaire sur l'Atlantique. Tête de bassin versant : ce sont les zones amont des rivières comprenant les zones de source, les écoulements diffus, les ruisseaux -temporaires ou permanents- et leurs bassins d'alimentation.





18^{ème} campagne de l'observatoire photographique des paysages (OPP)

Pour la 18^{ème} année consécutive, le Parc a mené sa campagne de reconduction photographique des 60 points de vue qui composent l'OPP du Golfe du Morbihan.

Chaque année, même jour, même heure, même zoom. Paysages du quotidien et paysages emblématiques y sont observés. 30 cartes postales anciennes, 20 vues d'avions prises vers 1960 et un suivi du recul du trait de côte intègrent le corpus qui permet de suivre l'évolution des paysages.

Les campagnes sont versées sur la Plateforme des OPP bretons/POPP Breizh, et ainsi tenus à la disposition des collectivités, aménageurs, associations, pour leurs différents projets.



Flashez et découvrez POP BREIZH

30 ans de la loi Paysage & Parcs naturels régionaux de France

En fin d'année, le Parc a participé à l'anniversaire des 30 ans de la loi paysage (qui a renforcé le rôle des Parcs naturels régionaux).

- La loi paysage de 1993 a donné un rôle aux chartes de PNR dans la planification des territoires et a affirmé leur rôle de chef de file pour la préservation et la valorisation des paysages quotidiens comme exceptionnels.

L'objectif était de faire valoir l'apport de la démarche paysagère dans les projets de territoire pour répondre aux défis de l'adaptation climatique auxquels nous devons faire face. Des temps d'échanges riches ont été illustrés par une facilitatrice graphique.

https://www.morbihan.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-et-developpement-local-construction-logement-et-paysages/Paysages/Journee-anniversaire-des-30-ans-de-la-loi-paysage-en-DDTM-du-Morbihan-October-2023*



Bienvenue à Julien MARCEAU

Accompagné depuis sa création par un paysagiste conseil, les élus du Parc ont souhaité amplifier la mission du Parc sur la question paysagère en créant un poste statutaire sur les volets paysage et urbanisme.



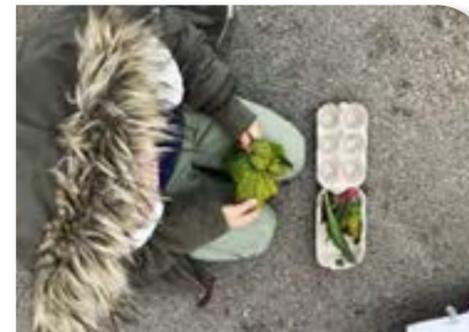
Julien MARCEAU, Paysagiste-concepteur DPLG, a pris son poste le 3 avril 2023.

Du coin nature à la renaturation complète des cours d'école

Lors de la réunion annuelle des services techniques et élus référents le 6 juillet 2023, le thème majeur de la journée portait sur la renaturation avec des exemples concrets sur les cours d'école.

Grâce au projet « **Mon Parc, ma santé** », le Parc a encouragé les communes et les écoles du territoire à développer les « **Coins de nature** » et déployer « **l'École du dehors** ». Par un financement de l'Agence Régionale de Santé, le Parc a élaboré un projet pédagogique expérimental intitulé « **À bonne école dehors et en pleine santé au contact de la nature** », s'inscrivant dans le Plan Régional Santé Environnement de Bretagne.

Le Parc a aussi répondu aux sollicitations directes des communes ou écoles qui souhaitent porter un projet de renaturation. La commune de Sarzeau a sollicité le Parc pour l'accompagner dans son projet de renaturation de la cour d'école Les Korrigans à St-Colombier.



Après un appel à candidature, deux écoles publiques pilotes ont été accompagnées, à Saint Philibert et Ploeren. Un kit pédagogique sera élaboré en 2024 en vue d'une diffusion à l'ensemble des établissements à la rentrée 2024-2025.





Après avoir finalisé l'inventaire du patrimoine maritime bâti de ses communes, le Parc a initié en 2023 une démarche croisant action et recherche sur les choix de gestion des 1250 éléments identifiés sur les 22 communes littorales membres du Parc et leurs 550 km de côte.

Consulter le recensement et les dossiers thématiques sur patrimoine.bretagne.bzh



Moulin à marée de Berno - Île d'Arz

Grâce au soutien de la Fondation de France, le Parc et son Conseil scientifique ont lancé en 2023 le **programme ESTRAN - patrimoine maritime bâti 2023-2025**.
L'objectif : aboutir à une stratégie de gestion de ce patrimoine emblématique de notre territoire tout en accompagnant les initiatives locales.

Par la situation de ce patrimoine à la croisée de la mer et de la terre, de l'humain et du naturel, le projet intègre à l'analyse patrimoniale, les effets sur la biodiversité, les paysages et le changement climatique, notamment la montée des eaux qui submergera progressivement les patrimoines littoraux. À cela sont associés perceptions et attendus des habitants, cadre réglementaire et organisations des acteurs publics et privés concernés. Il s'agira d'aboutir à une stratégie de choix de conservation des patrimoines culturels, paysagers et naturels.

En 2023, le Parc a préparé un livret présentant la richesse du patrimoine maritime bâti du territoire (édition 2024) avec son comité éditorial, enquêté auprès des habitants de Locmariaquer sur leurs relations aux patrimoines locaux, et notamment accompagné la commune du Bono, avec l'Etat, pour la gestion des anciennes cabanes ostréicoles (règles d'occupation et principes d'entretien).

Le comité d'orientation du projet s'est réuni en juin (élus, associations, institutions). Il a échangé sur le programme et reçu Henry Masson, qui a remis en mars son rapport de mission sur le patrimoine maritime à la Ministre de la Culture et au secrétaire d'État chargé de la Mer. Il a donné lieu à la signature d'une convention pour arrêter une stratégie nationale de valorisation du patrimoine maritime.

Pour les Journées du patrimoine, une visite commentée a offert au grand public de lire les paysages culturels littoraux du goulet de Conleau et des édifices présents.



Livret consultable sur www.parc-golfe-morbihan.bzh



Moulin à marée de Berno - Île d'Arz



Marais de Brenegy - Locmariaquer



Muret piétonnier - Arradon



Inventorier, préserver et valoriser le patrimoine culturel immatériel

Les hommes et les femmes du territoire portent traditions et connaissances locales. Ce riche patrimoine culturel immatériel participe à l'infinie diversité des connaissances et expressions mondiales. Le Parc souhaite faire la lumière sur ces pratiques et savoirs locaux, pour mieux les comprendre, les mobiliser et les faire connaître.

Métiers et savoir-faire du Golfe du Morbihan

En 2023, la lumière a été portée sur les savoir-faire salicoles et la gestion écologique de ces espaces. L'enquête patrimoniale a été menée sur le territoire du Golfe du Morbihan auprès des praticiens, élus, formateurs, propriétaires et gestionnaires de marais, afin d'enregistrer données techniques, écologiques, historiques et d'organisation de la profession et de la transmission. Ainsi, notice présentant le savoir-faire, vidéo rassemblant témoignages, gestes et paysages, plaquette de valorisation de la pratique et restitution à Saint Armel ont ponctué l'année. L'association Bretagne Culture Diversité est partenaire du Parc pour le patrimoine culturel immatériel et a accompagné chaque étape de la démarche.



Valoriser les savoirs des professionnels de la mer et le rôle des femmes dans la pêche et la conchyliculture (MELOEM) :

Dans le cadre de l'aire marine éducative du collège d'Arradon, le Parc a présenté les connaissances et savoir-faire des professionnels de la mer (pêcheurs embarqués et à pied, conchyliculteurs) et leurs enjeux. Les supports : l'exposition **Savoirs en mer** réalisée par le Parc et les comités des pêches et de la conchyliculture, ainsi que de courts témoignages vidéos.



Le Parc, avec l'Université de Bretagne Occidentale, a organisé en mai une conférence autour du rôle des femmes dans les métiers de la mer, en France et en Europe (réseau AKTEA), d'hier à aujourd'hui. Ces connaissances ont été partagées lors d'une conférence à Damgan pour les journées européennes du Patrimoine.

InHag ar brezhoneg ?

Le breton est présent dans la plupart des publications grand public, ainsi que dans les éléments de signalétique d'interprétation déployés par les partenaires du Parc, afin de contribuer à son maintien dans la sphère publique. L'Office culturel de la langue bretonne garantit une traduction en breton vannetais.



Des projets patrimoniaux structurants pour le territoire



Ostréapolis



PAYSAGES DE MEGALITHES

En 2023, le Parc a poursuivi son apport d'expertise pluridisciplinaire pour la prise en compte des grands enjeux du territoire. C'est le cas pour le projet d'inscription au patrimoine mondial des mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan. **L'association Paysages de mégalithes et ses partenaires ont finalisé le dossier de candidature vers la reconnaissance à l'UNESCO.**

Le Parc a aussi pu appuyer la candidature d'AQTA au label Pays d'Art et d'Histoire et contribuer à la vie du Pays d'Art et d'Histoire de GMVa, labellisé par le ministère de la Culture en octobre 2023.

Il a aussi accompagné la conception de l'exposition permanente d'Ostréapolis au Tour du Parc, centre d'interprétation de l'ostréiculture porté par GMVa (ouverture 2024). Il était présent au salon national de la conchyliculture (septembre - Vannes), sur le stand partagé entre partenaires d'Ostréapolis.



Conversion des mouillages classiques en mouillages à moindre impact

Le Parc accompagne depuis plusieurs années les gestionnaires de zones portuaires et de mouillages pour proposer, lorsqu'une modification de l'emprise des zones de mouillages n'est pas possible, des solutions techniques alternatives (systèmes à moindre impact) vis-à-vis de la destruction des herbiers de Zostère marine par le ravage des chaînes des corps-morts des mouillages traditionnels de plaisance.

Dans ce cadre, des expériences pilotes ont été menées au travers de contrats Natura 2000, associées à des suivis de l'efficacité des dispositifs à moindre impact sur la reconquête des surfaces d'herbiers de Zostère marine.

En 2021, le Parc a été lauréat de l'appel à projet France relance du Ministère de la transition écologique, pour réaliser la coordination technique et financière, auprès de l'Office Français de la Biodiversité, d'un programme de conversion généralisée de mouillages classiques en mouillages à moindre impact, dans les emprises d'herbiers de Zostère marine du Golfe du Morbihan.

Au regard du succès de cette phase de généralisation d'installation de mouillages à moindre impact, le Parc et l'Office Français de la Biodiversité envisagent de poursuivre en 2024 leur collaboration technique et financière pour convertir les 200 à 300 mouillages classiques restant sur habitat marin fragile dans le Golfe du Morbihan.



Grâce au financement obtenu dans le cadre de cet appel à projet, avec l'accompagnement technique du Parc, **420 mouillages situés sur des habitats fragiles (sur environ 700 estimés) ont été convertis en mouillages à moindre impact en 2023.** Ainsi, plus de 240 000€ ont été reversés aux communes de Baden, Arradon, l'Île d'Arz, Sarzeau et Arzon, ainsi qu'à la Compagnie des Ports du Morbihan pour ces investissements.



Réflexion sur la gestion du sentier côtier

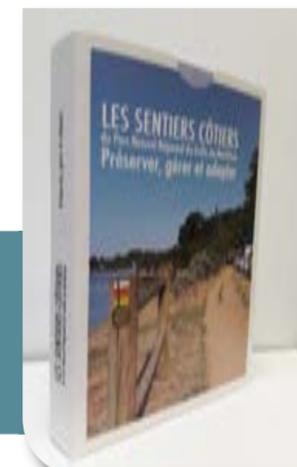
Suite à 3 années de réflexion territoriale autour de la gestion des sentiers côtiers et de leurs enjeux (préservation de la biodiversité, adaptation aux changements climatiques, gestion des usages et de la fréquentation, entretien et aménagement de ces cheminements...), **le Parc a publié 9 livrets thématiques dédiés.** Les contenus de ces livrets se sont appuyés sur les différents échanges menés avec les partenaires et se sont nourris de leurs retours d'expériences. L'ensemble des documents produits a été partagé avec les partenaires du projet et les acteurs locaux.

Ils ont été diffusés et sont accessibles sur le site internet du Parc : <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/listes/les-livrets-sentiers-cotiers>

La réunion finale de restitution a été organisée le 12 septembre 2023 sur la commune de Séné, à destination de l'ensemble des communes, des intercommunalités du Parc et des partenaires. Les livrets ont été distribués à cette occasion et illustrés à travers une visite de terrain organisée sur des retours d'expériences de la commune pour répondre aux enjeux de préservation des sentiers côtiers. **Cette action a été menée avec les communes et en partenariat étroit avec l'unité "sentier côtier" de la DDTM* du Morbihan et le services Espaces naturels Sensibles du Département du Morbihan.** Le Parc a également accompagné les communes pour adapter leurs panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques aux spécificités de leur territoire. Ces panneaux ont été installés par les communes en entrée de sentiers côtiers.

Enfin, une troisième opération de sensibilisation aux enjeux des sentiers côtiers a été organisée le 30 juillet 2023, sur 6 communes différentes et 11 sites de sensibilisation. **Plus de 30 personnes (élus, chargé(e)s de mission, Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), Police, bénévoles et habitants...) se sont impliqués dans cette opération.** La grande majorité des usagers des sentiers côtiers rencontrés ont des pratiques respectueuses sur les sentiers côtiers (84% en 2023).

*Direction départementale des territoires et de la mer



Livrets consultables sur www.parc-golfe-morbihan.bzh





L'accompagnement des collectivités membres du Parc dans leurs documents d'urbanisme est une mission importante du Parc. L'arrivée en avril 2023 de Julien MARCEAU, Paysagiste-concepteur DPLG, a permis d'accompagner plusieurs communes et de s'impliquer dans les SCoT des EPCI*.



Évolution réglementaire SCoT* et Charte de Parc

Selon le Code de l'Urbanisme, le document d'orientation et d'objectifs des SCoT transpose les dispositions pertinentes des chartes de Parcs naturels régionaux à une échelle appropriée.

Aussi, en 2023, **32 dispositions pertinentes de la charte du Parc à transposer dans les documents d'urbanisme et de planification au regard des engagements pris des communes et EPCI ont été identifiées et un guide rédigé.**

Ce guide pour la transposition de la Charte dans les documents de planification et d'urbanisme vise à remplir plusieurs objectifs :

- Expliciter les liens de compatibilité et engagements, y compris ceux de l'État
 - Extraire les dispositions de la Charte qui peuvent être traduites au moyen des outils du code de l'urbanisme à l'échelle Plan local d'urbanisme (PLU) directement ou via le SCoT
 - Informer les collectivités des points sur lesquels portera l'avis du Parc au terme du processus d'élaboration du document de Planification,
 - Exposer à la collectivité les enjeux communaux connus du Parc et la spatialisation des enjeux de la charte,
 - Apporter des éléments de connaissance ou de méthode produits par le Parc (guide, étude...) ou définitions...
 - Préciser la manière dont les objectifs peuvent être traduits en termes de méthode ou d'outils réglementaires à mobiliser
 - Resituer la responsabilité partagée de la collectivité avec les Questions évaluatives et dispositifs d'évaluation de l'évolution du Territoire et de la mise en œuvre de la Charte
- Il s'agit d'un outil au service du dialogue.

*Schéma de cohérence territoriale



Port de Vannes



Carte des trames naturelles



Le potentiel foncier : un guide méthodologique commun pour l'identifier

Dans l'objectif de mutualiser la méthodologie élaborée par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) pour l'identification du potentiel foncier, plusieurs réunions techniques ont eu lieu dès 2017 afin de rédiger un guide méthodologique commun entre les EPCI du Parc : Auray Quiberon Terre Atlantique, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne.

En 2023, le Parc a sollicité les EPCI et porteurs de SCoT pour une réunion technique avec l'objectif d'identifier les points d'évolution de la méthode explicitée par le guide au regard des avancées réglementaires (Loi climat et résilience), des travaux en cours menés à l'échelle nationale (Zéro Artificialisation Nette/ZAN) et régionale mais aussi des besoins des collectivités pour la bonne identification et mobilisation de leurs ressources foncières.

Suite à ces échanges, des sujets semblent manifestement à creuser à terme (désartificialisation, renaturation, renouvellement urbain, caractérisation des gisements fonciers, traitement des franges...) mais ces travaux relèvent d'autres démarches que le présent guide et permettront ainsi sa déclinaison dans ces thématiques.



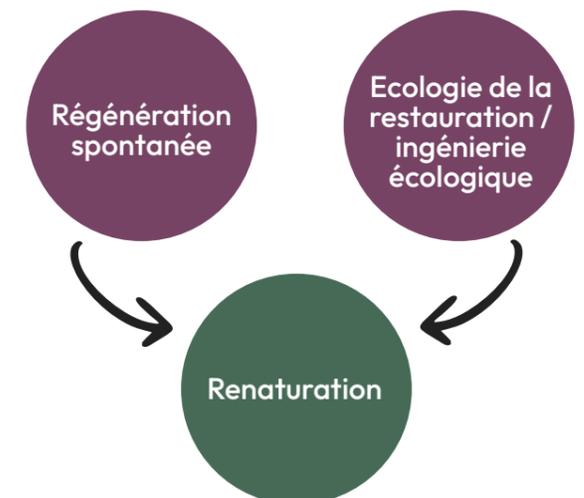
La journée annuelle des Services techniques et de leurs élus référents

Elle a été organisée à Sarzeau le 6 juillet sur le thème de la renaturation. L'objectif de cette matinée sur la renaturation a surtout été d'apporter des éléments de compréhension et de lecture sur le terme de renaturation. En s'inspirant du rapport rédigé par l'Agence régionale de la biodiversité Ile de France/2022 : « Renaturer les villes * » .

*Avant-propos de ce rapport par Luc Abbadie professeur d'écologie à Sorbonne : « Renaturer la ville n'est pas une simple mise au vert. C'est s'engager dans la construction d'une relation nouvelle avec le monde qui nous entoure, radicalement différente de celle qui a prévalu jusqu'à présent. »

Le terme «renaturation» un mot valise ?

Il englobe de multiples approches ou visions. Vocabulaire inscrit dans la loi climat et résilience, il est aussi associé avec l'objectif national « Zéro Artificialisation Nette ». Celui-ci enclenche le principe du frein à l'étalement urbain en privilégiant le renouvellement et la densification. Pour pallier la possible altération de la résilience des villes face au changement climatique, la mise en œuvre du ZAN engage un objectif de renaturation.



*Terme inscrit au code de l'urbanisme par la loi climat et résilience



Les pratiques agroécologiques pour préserver les prairies naturelles et apporter de la résilience pour les exploitations agricoles ?

LES MAEC : un levier pour maintenir et renforcer les pratiques agroécologiques

Le Parc, co-porteur avec GMVa et AQTA du Projet agroenvironnemental et climatique du Golfe du Morbihan, a participé à l'animation de ces mesures sur un territoire élargi. Les nouvelles règles impliquent la réalisation de diagnostic agroécologiques d'exploitation et, dans le cas des MAEC Biodiversité, de plans de gestion pour les parcelles engagées. Opérateur pour ces mesures Biodiversité, le Parc a ainsi accompagné 50 agriculteurs du territoire dans l'identification des mesures pertinentes pour leur exploitation et a réalisé des diagnostics d'exploitation et plans de gestion pour 40 d'entre eux.

2023 : la première année d'application des règles de la programmation de la PAC 2023-2027, dont les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC).



Echanges et formations entre agriculteurs pour mieux diffuser et s'appropriier les pratiques de l'agroécologie

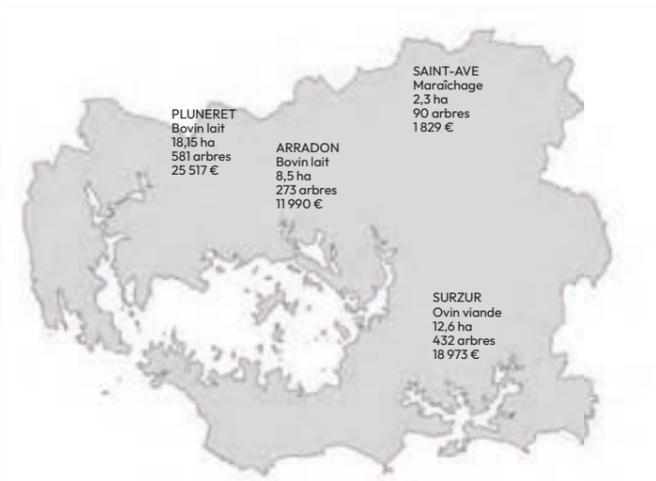
Agroforesterie

Les projets conçus en 2021 et 2022 se sont concrétisés avec la plantation de 1 500 arbres sur 45 ha, principalement en pâturages pour 4 fermes pilotes. Une formation à la taille des arbres a été proposée le 8 décembre aux agriculteurs concernés, comme première étape d'un accompagnement de long terme sur l'entretien de ces plantations.

Les prairies naturelles aux nombreuses vertus

Elles produisent à faible coût du fourrage diversifié et résilient pour les animaux, stockent du carbone, améliorent la qualité des eaux, régulent les phénomènes d'inondation et sécheresses et accueillent une importante biodiversité. Le Parc a initié cette année le déploiement de l'approche Pâtur'Ajuste sur le territoire. Celle-ci revalorise la prairie naturelle et redonne aux agriculteurs l'autonomie de décision quant à l'usage fait de chaque parcelle. Une première formation a été organisée à Sulniac le 20 juin, regroupant 14 participants. Les retours des participants ont confirmé l'intérêt de renforcer cette démarche dans les mois et les années à venir.

Le concours général agricole des Pratiques Agroécologiques - Prairies et Parcours : 5 candidats ont participé à l'édition 2023-2024 du Concours. Deux co-lauréats ont été désignés cette année, difficiles à départager tant les conditions environnementales des parcelles présentées étaient différentes. Une remise des prix a été organisée à l'occasion d'une visite de ferme organisée avec les élus du Parc.



Valeurs Parc naturel régional*

« Nos valeurs sont vos valeurs »

En 2023, 54 entreprises sont bénéficiaires et réparties essentiellement sur la catégorie « Tourisme, loisirs/éducation ». 9 audits ont été réalisés : 4 entreprises sur 5 ont été renouvelées et 4 nouvelles entreprises ont intégré le réseau Valeurs Parcs : 3 Brasseries et 1 entreprise en prestation éducative.

Prestation éducative

L'éducation, la formation à l'environnement et au territoire sont les premiers vecteurs de l'action d'un Parc. Fort de notre accompagnement au sein des Aires éducatives, le bureau du Parc a validé l'ouverture du référentiel Prestation éducative afin de pouvoir :

- Développer auprès des usagers et collectivités un catalogue des structures proposant des prestations éducatives Valeurs Parc,
- Structurer un réseau d'éducateurs de « l'École du Parc »,
- Élargir le réseau d'animateurs / éducateurs de l'École du Parc ».

Après audition de la Commission Nationale Valeurs Parc, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est le premier Parc à utiliser le référentiel « Prestation éducative » dans sa nouvelle mouture. Par conséquent, le Parc s'inscrit comme territoire test à son utilisation sur le plan national.

La démarche a été présentée lors de la rentrée des Aires Éducatives le 27 septembre à Crac'h.

Bières des parcs

- Le Parc travaille en lien avec les agriculteurs du territoire dans une optique d'agir pour la transition agroécologique et alimentaire. Un des critères du référentiel « la bière des Parcs » est l'approvisionnement en matières premières locales, notamment en orge biologique. L'appui au développement d'une filière, appuyée par la marque Valeurs Parc, pourrait contribuer à conforter les brasseries artisanales et stabiliser voire augmenter une production d'orge brassicole biologique sur le Parc. À terme, un marquage de l'orge brassicole cultivée sur le Parc, et du malt produit à partir de celle-ci, pourrait être envisagé.
- Dans cet objectif le Parc a attribué la marque Valeurs Parc naturel régional à 3 brasseries s'étant portées volontaires. C'est dans ce cadre que le Parc a publié fin 2023 une offre de stage de fin d'études ingénieur agronome afin de comprendre l'organisation de la filière orge biologique brassicole actuelle sur le territoire et étudier les opportunités pour la conforter.



8 Parcs associés pour accompagner et structurer une filière du tourisme de nature : le tourisme ornithologique.

Afin d'identifier un modèle touristique plus soutenable et favorable à la préservation des populations d'oiseaux, une étude menée les années précédentes a permis de déterminer un plan d'actions.

Dont deux actions de niveau national ont été portées :

- La création d'un site internet à portée nationale : un outil socle commun, pour faire des Parcs naturels régionaux les « fleurons de la destination France » (Birding France), et surtout de favoriser l'accompagnement d'une offre ornithologique et naturaliste typée Parcs naturels basées sur les valeurs des Parcs.
- La rédaction d'une note à destination de la Fédération des Parcs et de l'ensemble des Parcs naturels régionaux pour une articulation et une intégration à la stratégie nationale « Destination Parcs** » pilotée par la Fédération des Parcs et animation d'un atelier au séminaire nationale tourisme durable de la Fédération.

*Valeurs Parc Naturel Régional est une marque collective attribuée par les Parcs

**Destination Parcs est une stratégie de la fédération des parcs pour promouvoir les PNR en tant que destination à vivre.



Développer "l'École du Parc" ouverte sur le monde

Santé & environnement, un duo de choix

En écho aux plans nationaux et régionaux santé environnement, le Parc a initié une démarche expérimentale "Mon Parc, ma santé", contribuant à l'intérêt croissant des acteurs locaux pour agir. Le Parc agit en préservant la biodiversité, nécessaire pour la bonne santé humaine, en restaurant la nuit sans pollution lumineuse (respect des alternances jour-nuit indispensables pour la biodiversité et l'humanité), en procédant, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, à l'arrachage d'espèces végétales à enjeu de santé publique (ex. datura ou raisin d'Amérique). Il a également créé un site Internet pour que chacun puisse localiser ces espèces et ainsi informer les pouvoirs publics.

L'eau source de vies

Le 22 novembre 2023, le ciné-débat autour de la santé bleue (liée à l'eau) a fait salle comble. La projection du film AQUA réalisé par l'autrice, journaliste et réalisatrice Pascale d'Erm (en présence), la table-ronde et les échanges avec le public ont souligné tout l'intérêt et toutes les attentes sociales pour que le Parc continue à se saisir de cette approche et la valorise auprès du plus grand nombre.

Photo Table-ronde : Pascale d'Erm, réalisatrice; Ronan le Délézir, Président du Parc; Soline Mercier, éducatrice environnement et Patrick Mille, président du Cercle d'aviron de Vannes.

L'École dehors

Le Parc encourage communes et écoles du territoire à créer au sein des cours les « Coins de nature » et à développer l'École du dehors. L'Agence Régionale de Santé soutient l'expérimentation pédagogique du Parc "À bonne école dehors et en pleine santé au contact de la nature" qui s'inscrit dans le Plan Régional Santé Environnement.

Dès la rentrée de septembre, deux écoles publiques pilotes ont été accompagnées, celles de Saint Philibert et Ploeren afin de créer avec les élèves des coins nature dans la cour.

Un kit pédagogique sera diffusé à l'ensemble des établissements à la rentrée 2024-2025.

Le Parc a aussi répondu aux sollicitations des communes ou écoles souhaitant porter un projet de renaturation de la cour, telles que l'école Les Korrigans de Sarzeau qui a été accompagnée.

Quartier de Tohannic - Vannes



Des Aires éducatives pour les gestionnaires en herbe

À la rentrée 2023-2024, 2 nouvelles écoles ont rejoint la démarche : Saint-Joseph et Catherine Descartes à Elven.

En 2023, 750 élèves ont été impliqués dans la préservation d'une aire éducative ! Les élèves y mènent des observations et des actions pour préserver et sensibiliser aux patrimoines qui s'y trouvent. Le Parc apporte soutien, méthode et accompagnement à la recherche de financement, aux écoles et aux référents, de plus en plus nombreux et diversifiés.

Plusieurs temps forts ont jalonné l'année :

- 3 formations ont réuni 62 enseignants, animateurs et référents (trames naturelles et biodiversité, gestion d'Ilur, Atlas de biodiversité communale).
- Deux "Fêtes des Aires éducatives" (Saint-Armel et Plougoumen, juin 2023) ont réuni 5 classes volontaires, soit 125 élèves. Rencontrer les autres élèves et leurs projets autour de moments ludiques et festifs.
- La 3^{ème} rentrée des Aires éducatives pour l'ensemble du réseau du territoire et les partenaires départementaux, régionaux et nationaux. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à Crach : communes, enseignants, référents, Agence bretonne et Office Français de la Biodiversité, Département, Education nationale et Enseignement catholique).

**Crac'h, Damgan, Île d'Arz, Le Bono, Le Hézo, Locmariaquer, Pluneret, Séné, Sarzeau, Vannes, Auray, Baden, Plougoumen, ainsi que 2 collèges de Vannes et Arradon.*



L'Éducation artistique et culturelle (EAC)



Chaque année, le Parc porte un projet EAC et vient en appui de projets portés par des partenaires. Ils sont rendus possible grâce au soutien de la DRAC et s'appuient sur les Aires éducatives.

En 2023, les projets finalisés ou initiés ont été les suivants :

- Danse, création plastique et vidéo avec Cécile Borne - AME de Cliscouët (2022-2023)

- « Les Sons du Littoral » avec François Joncour, l'Echonova et les Petits

débrouillards - AME du collège d'Arradon (2022-2023) sur l'initiative de l'Echonova en partenariat avec les Petits débrouillards

- Polar environnement "Panique au Logoden", avec l'auteur jeunesse Guillaume Le Cornec - AME des collèges d'Arradon et de Vannes (2023-2024)





ILUR : hier et aujourd'hui

Depuis 2009, l'équipe du Parc assure la gestion de l'île Ilur, propriété du Conservatoire du littoral.



Concentré de patrimoines au cœur du Golfe et laboratoire de gestion durable ! Le programme "Un été à Ilur" a proposé aux visiteurs de nombreuses animations, dont certaines portées par les partenaires du Parc : tonte des moutons, découverte des insectes ou encore des pollinisateurs, boulangerie dans le four à pain au feu de bois, lecture archéologique du bâti, exploration des paysages sensoriels pour les visiteurs en situation de handicap visuel... et bien sûr les traditionnelles visites commentées de l'île : Ile Hur, hier et aujourd'hui.

"Un été à Ilur" s'est clôturé par une visite de l'île desservie par le voilier le Lys noir, yacht centenaire à voiles, pour les Journées du patrimoine.



À Ilur, les années sont rythmées d'actions de préservation de la faune, de la flore et des milieux naturels. Les gardes du littoral sont épaulés par un troupeau de moutons "Landes de Bretagne" rustiques.

En 2023, en plus du roulage de fougère aigle, de la gestion des parcelles, des sentiers et du troupeau, **Ilur a bénéficié d'une importante opération de dératisation menée par l'Association des Îles du Ponant**. Ce sont 1 125 pièges à appât (770 pour Ilur), qui ont été installés et réalimentés selon un protocole précis sur plusieurs îles et îlots de l'Île d'Arz et de l'Île aux Moines. Le rat surmulot, concurrent consommateur de baies et prédateur de la petite faune, a disparu d'Ilur. L'impact sur les oiseaux a été observé dès l'été : nombre croissant de passereaux et de jeunes à l'envol.



Pierre sèche et huile de coude

Comme chaque été depuis 10 ans, les murets de pierre sèche ont fait l'objet de soins particuliers. Les jeunes français et allemands, en séjour dans le Golfe avec la Ligue de l'enseignement, ont restauré 100 mètres de muret bordant le village. Le Parc a sollicité les conseils techniques de Tiez Breiz grâce à l'appui de la Région Bretagne. D'autres jeunes, bénéficiant de soutien social, sont venus prêter main forte aux gardes du littoral à Ilur tout en trouvant un espace propice à la quiétude et au ressourcement.



Connaître le fonctionnement DU PARC

Comme le prévoit la charte, le Syndicat mixte, instance décisionnelle du Parc, s'appuie sur différentes instances, force de proposition et d'animation qui ont été créées et installées en 2015.

Le bureau s'est réuni 8 fois et le comité syndical 5 fois en 2023, avec au total une soixantaine de délibérations prises dans ces deux instances.

LES COMMISSIONS

Elles sont constituées d'élus siégeant au Comité syndical et sont présidées et vice-présidées par un membre du Bureau.



LA CONFÉRENCE ANNUELLE

Elle s'est tenue le 3 juillet 2023, en présence du Président du Parc, du Préfet du Morbihan et du premier Vice-président de la Fédération des Parcs, intervenant sur l'action des PNR au service du territoire. Cette conférence alternant diapositives, photos et vidéos a permis de montrer la diversité des actions conduites par le Parc, présentées par les élus du Bureau et/ou en charge de dossiers spécifiques.

BILAN DES MOYENS FINANCIERS

Le compte administratif 2023 est en stricte concordance avec le compte de gestion qui a été approuvé par le Comité syndical le 25 mars 2024.

FONCTIONNEMENT

- DÉPENSES : 2 216 980,26 € : charges de personnel et charges à caractère général.
- RECETTES : 2 156 792,36 €

RÉSULTAT D'EXERCICE déficitaire

L'excédent de fonctionnement cumulé permet de couvrir le déficit 2023 de 60 187,90 €

INVESTISSEMENT

- DÉPENSES : 151 656,34 €
- RECETTES : 106 011,81 €

RÉSULTAT D'EXERCICE

L'excédent d'investissement cumulé permet de couvrir le déficit 2023 de 45 644,53 €.

MOYENS HUMAINS

L'effectif a atteint jusqu'à **30 agents** en 2023 tenant compte des renforts saisonniers et des renforts Atlas de la Biodiversité Communal.

RÉVISION DE LA CHARTE

2014-2029
> 15 ans

C'est parti ! Le Parc va se doter d'une nouvelle charte pour la période 2029-2044.

La révision démarre pour pouvoir reconduire le classement de notre territoire en « Parc naturel régional » !

Tous, élus, services de l'État, socio-professionnels, associations et habitants du Parc pourront s'exprimer pour renouveler les ambitions partagées et continuer à agir collectivement en faveur d'un territoire préservé.

